



Commentaires Comptes 2020

Cette année particulière ou une petite bestiole met en stand-by sans arrières pensées toute une économie, toute rencontre et par conséquent toute assemblée ordinaire laisse augurer pour ma part, de votre part, une attention bien plus observatrice à la lecture des comptes, étant donné que vous ne piafferez pas d'impatience pour la partie récréative.

✓ Evolution du nombre des nuitées

Avec 1'579 nuitées, l'année 2020 enregistre la plus faible affluence des 10 dernières années. Elles sont inférieures de 8 % par rapport à l'année précédente.

Toutefois, il est utile de préciser que la faute à Dame Covid-19, les gardiens n'ont pas pu ouvrir la cabane au printemps 2020.

Dès lors, il est permis de constater que la saison d'été a enregistré plus de nuitées qu'en 2019.

La dynamique des gardiens et les difficultés et contraintes de la population helvétique pour se déplacer à l'étranger expliquent en partie ce constat.

La gratuité de la télécabine pour les personnes au bénéfice d'un magic pass et/ou du pass liberté permet toujours d'enregistrer un fort passage à la journée.

✓ Comptes de pertes & profits comparés

Produits

Comme d'hab. la banque a servi un petit intérêt de Fr. 14.25, laissant au comité le choix d'une bouteille en promotion dans une grande surface pour étancher la soif d'après séance de préparation de l'assemblée.

Nous enregistrons cette année un don de Travelletti & Biner SA pour un montant de Fr. 390.- pour des travaux réalisés, gracieusement offerts. Un Grand Merci à M. Christian Biner et à toute son équipe.

Malgré des nuitées en diminution, les recettes d'exploitation ne sont que légèrement inférieures (-Fr. 1'227.14) par rapport au résultat de 2019.

✓ **Exploitation de la cabane**

On peut par conséquent constater que les recettes totales de Fr. 38'506,71 sont légèrement inférieures à la moyenne des dix dernières années qui se situe à Fr. 39'026.-.

✓ **Comptes de pertes & profits comparés**

Les charges

Les charges cabane de Fr. 17'112.14 sont bien supérieures à l'exercice 2019.

Cette différence s'explique en particulier pour les points suivants, en montants arrondis :

- Mise en place des mesures de protection Covid-19 (Fr. 1'994.-)
- Changement de la hotte de ventilation de la cuisine (Fr. 2'662.-)
- Changement du bassin extérieur (Fr. 1'508.-)
- Vols hélicos pour transport matériel d'entretien, hotte et bassin (Fr. 3'295.-)
- Révision de l'éclairage de secours, du réseau électrique & du défibrillateur (Fr. 1'482.-)
- Révision des extincteurs & détecteurs de fumée (Fr. 1'227.-)

Comme chaque année aussi, un montant important est engagé pour le transport du linge sale et des cuves WC (Air-Glacières), les vidanges des cuves WC (Videsa) et le nettoyage des draps, fourres et taies (Fondation Emera).

Les frais administratifs de Fr. 131,75 concernent uniquement des frais de gestion et des droits de garde de la banque. On peut remarquer ici que la proportionnalité entre les intérêts servis et ceux facturés est tout à fait équitable...

Les frais du 15 août sont bien inférieurs (-5'584,95) à l'année précédente. La polenta ragoût de 2019 servie au 25^{ème} anniversaire s'est retransformée en notre désormais traditionnel bouillon épaissi.

On peut constater une diminution des frais de site Internet.

Les frais d'assemblée sont inférieurs de Fr. 604,25 par rapport à 2019. Une commande de papier supplémentaire et une soif moins importante des participant-e-s expliquent cela.

Au niveau des impôts, des soldes pour 2019 en faveur de l'association justifient cette diminution.

Les primes d'assurances sont identiques à l'année précédente.

Retour à la normale des frais de téléphone après une année pour laquelle Swisscom a procédé à des remboursements.

Légèrement inférieur à l'exercice 2019, Covid-19 oblige, le résultat 2020 a permis d'effectuer des amortissements comptables pour un montant de Fr. 9'000.-, en respectant la procédure mise en place depuis bien des années maintenant.

Le boni d'exercice de Fr. 83,52 est légèrement inférieur au résultat précédent.

✓ **Bilan Actif**

Les liquidités de l'association sont représentées par un compte courant de Fr. 10'572,40 et un compte épargne de Fr. 58'045.70.

La diminution des liquidités provient du fait qu'à la date du bouclage, la rencontre annuelle avec les gardiens n'avait toujours pas pu avoir lieu, on mettra la faute sur la Covid-19 et les préoccupations de notre Président à mettre en service une série de sièges suspendus à un câble unique dans la région des Luys,

Mais rassurez-vous, le montant dû par les cabanistes au 31.12 (Fr. 34'739.47) a été entièrement réglé. Vu le rendement proposé pour l'épargne par nos banques nous avons renoncé à leur facturer des intérêts de retard.

Les actifs transitoires concernent un montant à recevoir de l'alpage de Serin pour une participation à un vol hélico (Fr. 486.50), le remboursement d'impôts perçus en trop (Fr. 416.65) et l'indemnisation d'un sinistre (Fr. 486.50).

Pour ce qui concerne les actifs immobilisés, après amortissement, le matériel et les installations s'élèvent donc à Fr. 43'800.-, la turbine à Fr. 10'500.- le bâtiment à Fr. 668'300.- et l'ameublement à Fr 25'600.-.

Les actions à Télé Anzère SA sont identiques aux valeurs des relevés de la BCVs, et l'ACA a une part sociale de Fr. 300.- à l'association de la cabane des Aiguilles Rouges, chère à notre ami Patrick Fauchère, président.

✓ **Bilan Passif**

Les fonds propres au 31.12 se détaillent ainsi :

Les frais à payer de Fr. 7'358.80 représentent essentiellement des frais réglés par notre président pour l'entretien de la cabane et pour lesquels, toujours retenu aux Luys, il n'a pas eu le temps de les faire suivre au caissier avant le bouclage.

Après plusieurs requêtes sans suite, une « Dzodzette », à qui nous souhaitons la bienvenue, amie du boursier, a enfin obtenu les coordonnées de l'association et ainsi pu s'acquitter de Fr. 300.- pour l'acquisition d'une part sociale, ce qui explique l'augmentation significative des parts sociales privées. Les parts des Sociétés et des communes demeurent inchangées.

Le bénéfice de l'exercice de Fr. 83.52 augmente le capital de la société qui s'élève au 31.12.2020 à Fr. 165'105,02.

✓ **Budget 2021 produits**

Le budget 2021, basé sur les exercices précédents, s'inscrit dans un contexte d'exploitation ordinaire. Nous avons estimé des recettes de Fr. 40'000.- en étant tout à fait conscients, et ces dernières années d'exploitation l'ont confirmé, que cette évaluation est fortement tributaire des conditions météo et du nombre de visiteurs et des éventuels « variants du Covid » transportés par ces derniers.

✓ **Budget 2021 charges**

Quasi semblables aux exercices précédents, elles n'apportent pas de commentaire particulier si ce n'est une augmentation des charges cabane (batteries à changer et contrôle de service de la turbine) et nous espérons que le résultat permettra d'effectuer des amortissements de l'ordre de Fr. 10'500.-.

✓ **Contrôle des comptes**

Les contrôleurs se sont astreints avec, comme toujours, beaucoup de sérieux au contrôle des comptes sans constater encore d'éléments chimériques.

Je tiens donc à remercier Michel Gillioz et Elvis Beney qui, comme de coutume maintenant, se sont déplacés en terre arbazienne quelques jours pour effectuer leur mandat.

Je demeure à votre disposition pour toute précision ou explication complémentaire.

John Torrent
Caissier ACA